

Épreuves orales d'ANGLAIS, Filières MP et PC

Les examinateurs invitent les futurs candidats et leurs préparateurs à se reporter aux **rapports des sessions 2014 et 2015** pour tout ce qui concerne la **qualité de la langue orale**.

Les notes des candidats français se répartissent selon les données des tableaux suivants :

LANGUE OBLIGATOIRE

MP			PC		
$0 \leq N < 4$	1	0,28 %	$0 \leq N < 4$	0	0,00 %
$4 \leq N < 8$	32	9,12 %	$4 \leq N < 8$	42	9,77 %
$8 \leq N < 12$	126	35,90 %	$8 \leq N < 12$	143	33,26 %
$12 \leq N < 16$	138	39,32 %	$12 \leq N < 16$	172	40,00 %
$16 \leq N < 20$	54	15,38 %	$16 \leq N < 20$	73	16,98 %
Total	351	100 %	Total	430	100 %
Nombre de candidats : 351			Nombre de candidats : 430		
Note moyenne : 12,06			Note moyenne : 12,24		
Écart-type : 3,28			Écart-type : 3,45		

LANGUE FACULTATIVE

MP			PC		
$0 \leq N < 4$	1	2,04 %	$0 \leq N < 4$	0	0,00 %
$4 \leq N < 8$	5	10,20 %	$4 \leq N < 8$	8	20,00 %
$8 \leq N < 12$	15	30,61 %	$8 \leq N < 12$	19	47,50 %
$12 \leq N < 16$	17	34,69 %	$12 \leq N < 16$	12	30,00 %
$16 \leq N < 20$	11	22,45 %	$16 \leq N < 20$	1	2,50 %
Total	49	100 %	Total	40	100 %
Nombre de candidats : 49			Nombre de candidats : 40		
Note moyenne : 12,40			Note moyenne : 10,38		
Écart-type : 4,00			Écart-type : 3,04		

Les erreurs constatées lors de cette session sont globalement les mêmes que les années précédentes. A souligner cependant cette année : attention à l'abus du présent continu dans la restitution ; penser à utiliser la gamme des modaux et ne pas systématiquement dire "*governments have to raise taxes*" (mais *should/could/might/must...*).

Les examinateurs souhaitent avant tout attirer l'attention des candidats sur deux points importants.

Le déroulement et la nature de l'épreuve : les candidats bénéficient de 30 minutes pour préparer une vidéo dont la longueur fait entre 4 et 6 minutes et qui porte sur des sujets très variés (voir les vidéos mises en ligne pour accompagner ce rapport et celui de la session 2015). A partir de la session 2016, les candidats visionnent leur document sur une tablette. Les candidats ont la main sur la vidéo qu'ils peuvent interrompre et reprendre à loisir.

En 30 minutes, ils doivent préparer un compte-rendu structuré et un commentaire ciblé. Les examinateurs n'attendent pas un script mot à mot, et ont déploré cette année un grand nombre de commentaires plaqués prenant le document comme prétexte à un exposé « prêt à l'emploi », parfois à peine en rapport avec le sujet traité, ce qui ne permet pas d'évaluer les capacités d'adaptation et d'autonomie des candidats.

Les examinateurs apprécient particulièrement l'engagement personnel. Ils encouragent également les candidats à analyser les images, souvent négligées dans les commentaires, et aussi les objectifs des vidéos. A qui sont-elles destinées ? Quelles sont leurs intentions politiques au sens large du terme ?

On peut donner quelques exemples de bonne formulation : "*This video calls our attention to the fact that...*" ou "*If we look at this a bit more closely...*" et de réaction pertinente dans la discussion : "*I didn't notice, but I can elaborate on that...*" ou "*Indeed we could look at it from a different angle*", ou encore "*I could go into more depth on this*".

En revanche il n'est pas admissible de demander du vocabulaire aux examinateurs.

La gestion du temps a posé des problèmes récurrents cette année : candidats sans montre, demandant l'heure, ne maîtrisant pas leur temps de parole, ou ne s'étant pas préalablement informés sur le format de l'épreuve. Les examinateurs ont souvent dû interrompre les candidats afin de se ménager un **temps de dialogue suffisant**.

L'interaction avec le jury est un moment important de l'épreuve, qui permet de préciser ou d'approfondir l'analyse proposée par les candidats, ou bien de la rectifier si elle s'avère partielle ou erronée, et ce dans un esprit de bienveillance qui ne vise pas à mettre les candidats en difficulté.

L'épreuve dure 20 minutes au total, il est donc vivement recommandé de ne pas dépasser 12 minutes pour le compte-rendu et le commentaire.

La nécessité de communiquer : les examinateurs souhaitent rappeler aux candidats qu'il s'agit d'une épreuve de **communication orale**. Malgré leur nervosité bien compréhensible, les meilleurs candidats ont réussi à surmonter leur anxiété, et parfois leur timidité, pour adopter une attitude conforme à celle qu'on est en droit d'attendre après deux ans de préparation : volume et débit adaptés (parler de façon audible, en articulant

suffisamment, ni trop lentement ni trop rapidement), contact visuel, registre adéquat (ne pas dire « *what ?* » mais, par exemple, « *Could you say that again, please ?* » si la question de l'examineur n'est pas comprise) sont autant de façons de faciliter la communication.

La phonologie et la phonétique sont à ce titre des éléments incontournables de la langue anglaise. Les ignorer ne peut que rendre la communication très difficile. L'anglais est une langue accentuée, et les accents toniques font sens. Certains candidats qui n'étaient pas bilingues ont su exploiter à bon escient cet aspect de l'anglais oral et adopter une prosodie correcte, permettant ainsi aux examinateurs de suivre plus aisément leur propos. D'autres, se contentant d'une intonation purement française, ont parfois été à la limite de l'intelligible.

Les examinateurs invitent donc les futurs candidats à se préparer en ne négligeant rien : **correction linguistique, précision lexicale, justesse prosodique et réflexion personnelle** nourrie par une **curiosité intellectuelle** de bon aloi sont les qualités dont ont fait preuve les meilleurs candidats. Nous les en félicitons et encourageons les candidats de la session 2017 à se préparer en ce sens.